



RILLIEUX LAPAPE.FR

UNE MÉDAILLE HONORIFIQUE POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

ÉDUCATION, ÉVÈNEMENT

03/01/2020

Par vos soins attentifs, vous faites ou avez fait un effort constant pour élever dans les meilleures conditions possibles vos quatre, cinq, six, (ou plus... !) enfants ? Obtenez la Médaille de la famille, véritable symbole de reconnaissance de votre dévouement !



L'Union Départementale des Associations Familiales du Rhône et de la Métropole de Lyon a pour mission de représenter les familles dans toutes leur diversité sur le territoire. Elle rend hommage aux pères et mères de famille ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité française et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans par une distinction honorifique : la Médaille de la famille.

L'Union met en lumière le rôle essentiel de la famille pour l'équilibre et la construction de l'enfant. C'est un symbole fort de reconnaissance envers tous ces parents qui s'attachent chaque jour à transmettre les bonnes valeurs dans un contexte actuel parfois difficile.

Toutes les familles de la commune répondant aux critères de cette distinction nationale peuvent se faire connaître et ainsi recevoir la médaille de bronze pour quatre ou cinq enfants, d'argent pour six ou sept enfants et d'or pour huit enfants ou plus !

Pour cela, un dossier de candidature est [à télécharger ici](#) ou à retirer à l'Accueil Marcel André, au 165, rue Ampère. Dûment complété, il est à déposer à cette même adresse **avant le 10 février**. Il comprend le Cerfa n°65-0020 de quatre pages, une fiche de renseignements complémentaires et une liste de pièces à fournir dont un extrait de naissance pour chaque enfant.



+ D'infos ?

Contactez l'Udaf 69 :

par mail institution@udaf-rhone.fr

ou par téléphone au 04 72 76 12 12.

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE

Hôtel de ville - 165, rue Ampère

69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/une-medaille-honorifique-pour-les-familles-nombreuses-11356.html?cHash=ba5b4f703d0c8c985455291b2606c8ce>